

La République du Centre, 31 mars 2017

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ■ À quand des améliorations ?

Suite à l'enquête diligentée par l'association UFC-Que Choisir d'Orléans, qui a montré les insuffisances du dispositif Bloctel visant à lutter contre le démarchage téléphonique, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, est récemment de nouveau intervenu auprès de Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, pour lui demander les nouvelles mesures qu'elle pourrait envisager de prendre afin d'accroître l'efficacité du dispositif. Et notamment l'augmentation des amendes pour les opérateurs récalcitrants, l'intensification des contrôles ou encore la mise en place d'un indicatif permettant aux consommateurs de reconnaître facilement ce type de démarchage avant de décrocher. ■